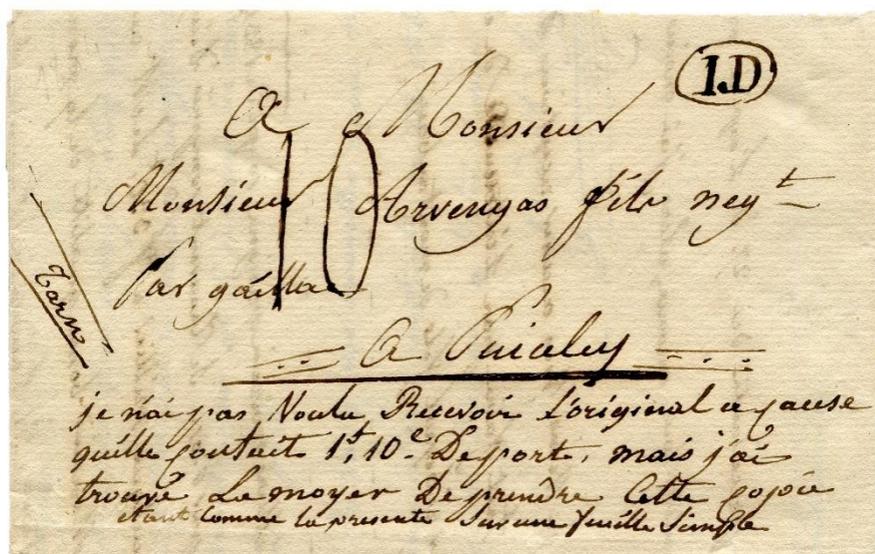


Le comble de la radinerie ?

Michèle CHAUVET

" PIÈCE DU MOIS " DU 11 Septembre 2021



Ce qui frappe immédiatement, sur cette petite lettre de 10,5 x 7 cm (feuille simple de 24 cm sur 18) c'est le décime rural manuscrit ! Mais, après tout, un postier peut égarer ou briser son timbre de décime rural...R.R.R....

Mais vite, il faut lire les quatre lignes au bas de la lettre :

"Je n'ai pas voulu recevoir l'original à cause qu'elle coutait 1F 10c de port, mais j'ai trouvé le moyen de prendre cette copie étant comme la présente sur une feuille simple."

Première réaction : quel radin ce Monsieur Arvenyas !

Mais vite, ouvrons cette copie de lettre (page suivante) :

- une commande de bois spécifique pour la fabrication de tonneau (coupé en merrain), datée de St Pierre d'Aurillac, le 15 octobre 1834.
- la formule de politesse de ce bon de commande nous indique que des relations amicales lient l'auteur de la lettre au destinataire.

Un coup d'œil sur le tarif postal de 1828 permet de vérifier qu'une lettre simple donc de moins de 7 g 5 coûte 5 décimes pour une distance de 150 à 220 km, la distance entre Saint Pierre d'Aurillac et Puyceluy étant de moins de 200 km.

Or la lettre, une feuille simple, est taxée 10 d ce qui correspond à un poids de 10 g à moins de 15 g. !!

Notre marchand de bois reçoit régulièrement les commandes de ce correspondant et connaît donc le tarif.

À tout hasard je pèse la lettre...2 g. On peut comprendre le mécontentement du destinataire qui n'accepte pas de se faire voler par la Poste... et puisqu'il a eu la possibilité de recopier la lettre (ne serait-ce que pour ses archives commerciales) pourquoi ne pas en profiter !!!

En conclusion, la morale est sauve : taxe excessive non payée...c'est le voleur qui sera volé !

St Pierre Laurillac Le 15^{bre} 1834^e

Monsieur Arsenyas fils a Suresley

J'ai lieu de croire que ma précédente du 27 de L'expiré est en Vos
mains de même que le fond qu'elle vous annonce, alors j'ai mis à vous
Sur le Comptant -

Par la même occasion je tiens vous accusé réception des Livres
Envoi mercain que vous m'avez fait faire par l'intermédiaire de M^{rs} Nonhoure
de Rental 1^{er} la Courant par rebeyrol fils de montauban. - 6^e millions
2^e Par Base frères de Nullemeur - - - - - 10^e millions
3^e Par alzonne Gibert idem - - - - - 5^e millions

Ensemble Neuf et un millions mercain greisigne p^{er} p^{er} de 1833, à 21^e millions
Et sur le second Envoi remis par Base de Courant p^{er} p^{er} de M^{rs} en
Eiro fonçaille j'en ai livré quelque millions à 330^e Le M^{rs} aux pratiques
qui ont les Vins à vendre. Les Mercains bonne qualité de la montagne de
Lot Mont coupé la respiration. Il faudra à l'avenir s'il est possible
Nous procurer des qualités analogues. . .

Je Vais avant peu de jours, vous envoyer chez garigue à
montauban deux mille francs, 2000, sur le mercain greisigne de 1833^e
et les autres, 1000, sur coup de montagne, et si je reçois de nouvelles finances
j'aurai le plaisir de vous en faire part,

Dans l'attente de Vos futures nouvelles reçues monsieur
arsenyas l'assurance de ma constante amitié et pour prie
de me croire toujours Disposé à Votre service

Pouvent Signé